



CHRISTIAN MAGRÉ



C'est toujours difficile d'écrire sur soit même.

Je commence ma cinquième décennie dans le monde des lévriers et dans la cynophilie en général.

Le premier lévrier qui arriva dans la famille MAGRÉ est un barzoï mâle né en 1972. Mais j'ai vraiment mis les deux pieds dedans avec l'arrivée d'une femelle barzoï en 1976, une afghane en 1977 et mon premier greyhound en 1978.

J'ai produit sous l'affixe de Bélouyeva (n° 30015 du 30 décembre 1977) 214 chiots (159 barzoïs, 36 greyhounds et 19 whippets).

Je suis actuellement président du Club des Amateurs de Greyhounds de France, du Coursing Club de la Cote d'Amour et membre de la commission d'utilisation nationale lévriers.

Pour ce qui est de la reproduction j'ai mis un frein à celle-ci car le temps n'est pas extensible et je consacre le maximum de mon temps au bon fonctionnement des clubs et à ma fonction de juge.

J'ai toujours su concilier en parallèle le travail et les expositions avec mes lévriers. Le hasard a fait que j'ai eu le plaisir d'avoir été membre des équipes qui ont créé le Lévrier Club de Bretagne et le Racing Club des Lévriers de Bretagne. Le premier en 1976 et l'autre en 1977.

Il y a toujours des bruits qui courent mais je confirme que je ne suis pas plus pour le travail que pour le "show", simplement que le fait d'avoir un cynodrome à une dizaine de kilomètres de mon domicile ça aide bien.

Un lévrier doit avant tout être beau et bon.

Ma carrière de juge a commencé par les premiers barreaux de l'échelle (au pied du mur).

- Épreuves de travail ; chronométrage, préposé aux boîtes de départ, leurriste, conducteur technique et expert qualificateur.

Le cynodrome de Guérande étant excentré nous n'avions qu'un seul juge dans tout le grand ouest de la France pour assurer les jugements des épreuves officielles.

Donc, en 1984, lors d'une Assemblée Générale du RCLB, étant déjà Expert Qualificateur, il m'a été demandé de passer un cran au-dessus et d'aller à la formation de juge.

- Expositions ; membre du comité de la Société Canine Saint Hubert de l'Ouest pendant quatorze années, c'est en effectuant du bénévolat dans de nombreuses fonctions que l'on apprend le "métier" et toutes les ficelles de la cynophilie et des jugements.

Ma nomination comme juge de travail pour les lévriers date du 21 juin 1988 et ma première nomination de juge d'exposition dans la foulée. Mon premier jugement fut le championnat de France de racing à Cabourg en 1988.

A ce jour, j'ai effectué plus de 370 jugements (Expositions et travail).



CHRISTIAN MAGRÉ



Avant, pendant et après le jugement :

- Un lévrier doit avant tout flatter l'œil en évoluant sur le ring. Le présentateur doit tout faire pour mettre son lévrier en valeur et faire en sorte de s'effacer. Le juge ne doit avoir en point de mire que le lévrier qu'il examine.
- Avoir une tenue vestimentaire correcte avec des chaussures confortables qui vont permettre au présentateur d'évoluer sagement sur le ring sans gêner le mouvement de son lévrier et celui des concurrents.
- Lorsque l'on est sur le ring faire en sorte que votre compagnon soit toujours placé à son avantage car le Juge qui officie à toujours un œil qui traîne sur les sujets qui ne sont pas mis en valeur, ce qui peut faire la différence.
- L'agressivité et aussi les sujets craintifs qui ne se mettent pas en valeur sur le ring gâchent en grande partie les chances d'un podium.
- Perso, lorsque j'arrivais en exposition, je rentrais sur le ring avant l'arrivée du juge et je faisais évoluer mes lévriers afin qu'il se familiarise avec le sol et connaisse parfaitement le lieu où il va concourir.
- Avant de rentrer sur le ring pour le jugement je fais en sorte que mes lévriers fassent leurs besoins, car il est toujours déplaisant de voir un lévrier s'oublier sur le ring.
- Un jugement est sans appel et la courtoisie est de rigueur quel que soit le qualificatif et le classement obtenus.
- Le juge est avant tout un être humain habité par la même passion que vous et qui avant d'avoir cette fonction était à votre place. Pour ma part, évoluant depuis très longtemps, je connais pour ainsi dire l'ensemble des exposants. Donc avant et après les jugements je suis le commun des mortels mais une fois dans le ring, il est fait abstraction de tout rapport et une seule chose compte, l'évaluation des sujets présentés. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, si je dérogeais à cette règle d'or qui est la déontologie même de la fonction, je m'arrêteraient de suite de juger.
- Il n'y a rien de plus désagréable pour un juge d'avoir un présentateur qui fait la promotion de son lévrier pendant la présentation en donnant des résultats antérieurs.
- Malheureusement tous ne peuvent pas être sur la première marche.
- Il faut aussi savoir regarder ses concurrents, ne pas les sous-estimer et ne voir en eux que des défauts.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente exposition.